

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2017
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Secrétaire de séance : BERARDO Monique

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 28 SEPTEMBRE 2017

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 28 septembre 2017.

NOUVELLE ECOLE : Autorisation à Monsieur le Maire d'engager la procédure de consultation

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- autorise le Maire à engager la procédure de consultation.
- décide d'avoir recours au marché à procédure adaptée.

FONDS DE SOLIDARITE : demande de subvention Année 2018

M. le Maire propose de demander de l'aide au titre du fonds de solidarité pour les dossiers suivants :

- Fourniture et pose d'un portail métallique pour les services techniques.
- Le ponçage et la peinture des fenêtres et volets de la mairie.
- La création du site internet de la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les dossiers ci-dessus et sollicite le fonds de concours auprès du Département de la Loire.

CRECHE LES MINI POUCES : Participation pour achat de tapis

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de verser une subvention exceptionnelle à la crèche les mini pouces concernant le renouvellement des tapis de l'ensemble coin bébé ainsi que des tapis de structure et divers petits équipements.

LOCATION 2017 DES TERRAINS AGRICOLES

La variation constatée de l'indice de référence applicable aux baux ruraux est de - 3,02 % pour l'année 2017.

TARIFS SALLE POLYVALENTE ANNEE 2019

Les tarifs sont révisés pour 2019 et s'appliqueront à partir du 1^{er} janvier 2019.

- salle entière : . une journée : 350 euros (part location 270 euros, part entretien 80 euros)
 - . journée supplémentaire et consécutive 90 euros
- demi-salle : . une journée : 200 euros (part location 130 euros ; part entretien 70 euros)
 - . journée supplémentaire et consécutive : 45 euros
- pour funérailles : gratuité

TARIFS CONCESSIONS CIMETIERES ANNEE 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les tarifs pour 2018 :

- le tarif de vente des concessions cimetières à 85 € le m².
- le tarif de vente des columbariums pour une famille à 500 €.
- dit que ces concessions cimetières et columbariums font l'objet d'une acquisition pour 30 ans
- dit que les nouveaux emplacements dans les cimetières ne seront vendus que pour une largeur d'un mètre (soit une place), cette règle ne s'applique pas au renouvellement de concession ou rachat de concession abandonnée.

TARIFS LOCATION DE MATERIEL ET MOBILIER : ANNEE 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir ces tarifs pour 2018 :

- Tables et bancs : jusqu'à 4 tables et 8 bancs : 15 euros, par unité supplémentaire (1 table + 2 bancs) : 3 euros
- Estrade (ensemble des éléments) : 15 euros
- Chapiteaux (l'ensemble de la tente) : gratuit lors de la 1^{ère} location, 60 € pour les locations suivantes (uniquement aux associations de Doizieux). Ces conditions s'appliquent pour une année civile.
- tentes de réception (l'ensemble de la tente) : gratuit lors de la 1^{ère} location, 40 € pour les locations suivantes (uniquement aux associations de Doizieux). Ces conditions s'appliquent pour une année civile.
- podium (l'ensemble du podium) : 50 € (uniquement aux associations de Doizieux)

TARIF LOCATION SALLE COMMUNALE EX-PRESBYTERE SAINT-LAURENT ANNEE 2018

Les tarifs sont maintenus pour 2018, à savoir :

- mise à disposition gratuite aux associations de la commune
- aux habitants de la commune : 50 € sachant que sa contenance est de 60 personnes

TARIFS vente de consommables lors de manifestations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le coût des consommables vendus lors de manifestations festives.

SEM : Intégration de 8 nouvelles communes à Saint-Etienne Métropole Approbation rapport de la CLECT du 26/09/2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.

CDG : Convention relative à l'adhésion au service optionnel Pôle Santé au Travail, créée au sein du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Loire

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de charger le CDG 42 d'assurer la surveillance médicale préventive au profit des agents de notre collectivité jusqu'au 31 décembre 2020.
Le coût d'adhésion a été établi par le Conseil d'Administration du CDG 42.
Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention en résultant.

CDG 42 : Avenant à la convention 2015-2017 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le Centre de Gestion de la Loire

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte de charger le Centre Départemental de Gestion de la fonction publique territoriale de la Loire de prendre en charge l'établissement complets des dossiers CNRACL de notre collectivité jusqu'au 31 décembre 2018. Le conseil municipal autorise le Maire à signer l'avenant en résultant.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- fait part d'un courrier des élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école publique demandant une aide financière pour la classe neige.
- fait le compte-rendu de la soirée « Jardin Partagé » en date du 27/10/17.
- informe d'une réunion pour l'inventaire du Patrimoine de Doizieux le lundi 20/11/17 à 19h.
- fixe une réunion de la commission communication le lundi 27/11/17 à 19h.

M. PONCET :

- fait le compte-rendu de l'expertise par SEM des ponts sur la Route Neuve.
- informe de la réception des travaux du mur de soutènement de la cour de l'école publique ce jour.
- informe de la réception des travaux concernant la résorption des points noirs de collecte des déchets.
- fait part d'une étude hydraulique faite par Abowind.

M. ALBERT :

- informe de l'élection de nouveau président du SIEL.
- fait part du planning concernant la décision sur les rythmes scolaires.

